

Licence Professionnelle MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Paul Guérin - 79000 NIORT
Tel : 05 49 34 22 22
Silvère Métairie - DDFPT - ddfpt.paulguerin@ac-poitiers.fr

LE MÉTIER

Les diplômés de la licence professionnelle « Métiers de l'électricité et de l'énergie » sont des professionnels capables de concevoir, maintenir et contrôler des installations électriques en toute sécurité et dans le respect des normes en vigueur. Ces métiers subissent une forte évolution que ce soit avec l'augmentation des installations de production à base d'énergie renouvelable, ou avec l'introduction des nouvelles technologies de pilotage et de supervision des installations. L'amélioration de l'efficacité énergétique devient incontournable.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Exploiter des données à des fins d'analyse
- Concevoir et contrôler une installation de distribution / production électrique dans le respect de la réglementation
- Gérer des installations électriques

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de bureau d'étude
- Collaborateur d'ingénieur concepteur
- Chargé de mission en bureau de contrôle
- Technicien de développement des énergies renouvelables

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un d'un diplôme de niveau bac +2.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines/an en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP40033 - www.francecompetences.fr

Date d'enregistrement de la certification : 20-12-2024

POURSUITE D'ÉTUDES

- Master
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.
Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

